



COMMUNE D'ICOGNE
Rte de la Bourgeoisie 7 - 1977 Icogne
Tél. 027 484 20 00 - Fax 027 484 20 09
www.icogne.ch

CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

Votation cantonale et votations fédérales du 4 mars 2018

L'Assemblée primaire est convoquée **le dimanche 4 mars 2018**, afin de se prononcer sur les objets suivants :

Votation cantonale :

1. Initiative populaire « Pour une révision totale de la Constitution du canton du Valais du 8 mars 1907 ».

Votations fédérales :

1. Arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier 2021 ;
2. Initiative populaire du 11 décembre 2015 « Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag) ».

Le bureau de vote de la Commune d'Icogne sera ouvert **aux Abris**,

- **samedi 3 mars 2018, de 18h00 à 19h00.**
- **dimanche 4 mars 2018, de 10h00 à 11h00.**

Le vote par correspondance peut s'exercer selon la législation en vigueur.

Icogne, le 23 janvier 2018

L'Administration communale

